



26 rue Paul mamert 33800 Bordeaux  
Tél : 05 57 87 55 47  
Mèl : sudeducaqui@orange.fr

## **Après les 4 de Melle, les 3 de Bordeaux**

### **Halte à la répression anti-syndicale !**

Ce vendredi, trois de nos camarades du lycée François Mauriac de Bordeaux recevaient une lettre de la rectrice indiquant qu'elle engageait contre elles/eux une procédure disciplinaire.

Quatre collègues de ce lycée, 9 en tout en Gironde, avaient reçu au mois de mars une missive de menace de la rectrice.

9 mois après leur mobilisation contre la réforme Blanquer du Bac, 7 mois après ce premier écrit, les menaces sont donc mises à exécution.

Le ministère et le rectorat de Bordeaux, comme celui de Poitiers ont la rancune tenace contre celles/ceux qui osent s'opposer à leurs plans de destruction du service public d'éducation.

Le tort de nos camarades ? Penser que l'action syndicale peut être opposée aux mesures des « décideurs » et de leurs donneurs d'ordre du patronat. Ne pas accepter la dislocation de leur outil de travail et continuer de faire vivre l'action collective sur leur lieu de travail.

Leurs armes ? La grève, la revendication, et la joie d'agir collectivement !

Mais, visiblement, le pouvoir entend faire entrer dans les têtes que toute action syndicale ou ne visant même qu'à faire respecter le droit des travailleurs/ses entraîne désormais des sanctions. Comme au rail, comme à la poste, comme à l'hôpital, comme à l'inspection du travail, comme partout dans le monde du travail.

Nous n'accepterons pas que nos camarades soient ainsi cloués au pilori d'une procédure disciplinaire pour n'avoir fait qu'exercer leurs droits syndicaux.

Nous n'accepterons pas la destruction des droits des travailleurs/ses.

Solidarité,

Soutien à nos trois camarades !